

Nicolas, qui se trouve dans l'ancienne église de Saint-Pierre, à Chazay. Elle fonde à cette occasion une prébende de 30 sols, revenus de 30 florins d'or, pour le chapelain de ladite chapelle, afin qu'on prie pour le repos de son âme. Elle institue héritier de ses biens son cher neveu, Austre-moine de la Fontaine, damoiseau. Ce testament fut fait à Chazay dans la maison de la testatrice, le 23 juillet 1399 (23).

Les de la Fontaine étaient d'Eyrieu en Bresse, ils possédaient la seigneurie de Ruffieu et avaient pour armes : *d'azur à la croix d'argent à la bordure dentelée de sable* (24). Quant aux de Gruel ils portaient *d'argent à trois fasces de sable* (25).

Nous avons dit que les d'Albon avaient fait la fortune de Jean du Mas, dit le Baboin. L'affection de cette noble famille lui resta acquise surtout depuis qu'une alliance les avait unis.

Aussi la légende veut-elle que vers la fin de ce siècle, Thibaud d'Albon, seigneur de Châtillon, ait confié son fils bien-aimé, Amédée, au chevalier du Mas, son cousin, afin qu'il fit ses preuves de hardi chevalier sous l'habile direction du héros de Chazay. Jean du Mas quittait alors nos parts pour aller combattre l'ennemi du royaume.

Cet Amédée d'Albon, fils de Thibaud et de Catherine de Varey, devint à cette école un véritable preux. Il guerroya au service du roi de France, et périt à la bataille d'Azincourt, 1415, ou du moins on ne sut jamais ce qu'il était devenu. Ses enfants furent institués par leur grand-père, héritiers de Châtillon (26).

---

(23) *Mazures*, t. I, p. 483.

(24) *Mazures*, t. I, p. 353.

(25) J. Boisseau. *Promptuaire armorial*.

(26) Vachez. *Châtillon-d'Azergues*, p. 20.